



**MAIRIE DE MONTMOREAU**  
**- 16190 -**

EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt quatre, le douze juin, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTMOREAU, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, Salle Henry Dunant, sous la présidence de Monsieur BOLVIN Jean-Michel, Maire.

Délibération :  
**D\_2024\_06\_56**

Date de convocation du conseil : 7 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 26

Présents : M. BOLVIN Jean-Michel, Mme BLANDINEAU Annette, M. BRUNO Thierry, Mme CHARRANNAT Corinne, Mme CHASTEL Ita, M. DEMESSEMAKERS Olivier, M. ELUERD Roland, Mme HERAUD Murielle, M. HERBRETEAU Bernard, Mme HUGUET Myriam, M. LABBÉ Hervé, M. MICHELET Philippe, M. PAUL-HAZARD Michel, Mme VALEAU LABROUSSE Christine.

Nombre de conseillers présents : 14

Absents excusés :

Nombre de votants : 23

Mme CAILLETEAU Muriel  
M. DESBROSSE Jérôme a donné pouvoir à Mme CHARRANNAT Corinne  
M. FRETIER Philippe a donné pouvoir à M. HERBRETEAU Bernard  
Mme GODREAU Sandrine a donné pouvoir à M. ELUERD Roland  
Mme LACOUR Isabelle a donné pouvoir à Mme HERAUD Murielle  
M. LATUILLERIE Bernard a donné pouvoir à Mme HUGUET Myriam  
Mme PIVETEAU Béatrice a donné pouvoir à Mme VALEAU LABROUSSE Christine  
M. PUYDOYEUX Jean-Jacques a donné pouvoir à M. BOLVIN Jean-Michel  
M. VIGIER Pascal  
Mme VRILLAUD Bemadette a donné pouvoir à Mme CHASTEL Ita  
Mme WILLAUME Francine a donné pouvoir à M. BRUNO Thierry  
Mme MOREAU PERONNAUD Lysiane (départ à 20 H 00)

Objet : Souscription à l'option  
« Parcours Cyber Sécurité et  
RSSI mutualisé » proposée  
par l'ATD 16

Secrétaire de séance : Madame VALEAU LABROUSSE Christine

**Vu** l'article L 5511-1 du code général des collectivités territoriales,  
**Vu** la délibération N°43-423-BP 2013 du conseil général de la Charente en date du 21 décembre 2012 proposant la création d'une agence technique départementale,  
**Vu** la délibération N°17-11-01 de l'Assemblée générale Extraordinaire de l'ATD16 en date du 8 Novembre 2017 approuvant portant modification des statuts de l'agence technique départementale,  
**Vu** la délibération N° CA 2022-06\_R02 du Conseil d'Administration du 22 juin 2022 relative à la proposition par l'ATD16 de la nouvelle politique « Parcours Cyber sécurité » et « Parcours Cyber sécurité + »

**Considérant** l'intérêt de la collectivité pour une telle mission,

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :**

- **DÉCIDE** de souscrire à la mission optionnelle de l'ATD16, à compter du 13/06/2023 « **Parcours cyber sécurité et RSSI mutualisé** » incluant les actions suivantes :
  - Un audit initial complet et personnalisé de la sécurité informatique de l'entité,
  - La rédaction d'un plan d'action complet,
  - Mise en place de sensibilisations, création de capsules d'autoformation,
  - Un accès à des solutions logicielles dédiées à la sécurité informatique,
  - Une visite sur site, évaluation des actions et actualisation de l'audit tous les deux ans
- **PRÉCISE** que cette mission sera exercée selon les dispositions et conditions énoncées dans les statuts et le règlement intérieur de l'ATD16, prévoyant un délai de préavis de deux années civiles pleines.
- **APPROUVE** le barème prévisionnel de la cotisation annuelle correspondante.

